



DECLARATION D'INTENTION ENTRE LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT L'ANCI TOSCANA, ET L'EURO AFRICAN PARTNERSHIP

La présente Déclaration d'Intention est conclue entre le Programme des Nations Unies pour le Développement-Tunisie (ci-après dénommé le « PNUD-TUN»), organisme subsidiaire des Nations Unies, une organisation intergouvernementale établie par ses Etats membres, l'Euro African Partnership for Decentralized Cooperation (ci-après dénommé le EUAP), et l'Association nationale des municipalités italiennes (ci-après dénommé le Anci Toscana). Les trois entités seront conjointement désignées sous le nom de « Signataires ».

Le PNUD fait figure de réseau mondial de développement des Nations Unies et constitue à bien des égards le bras opérationnel de ces dernières au niveau des pays. Présent sur le terrain dans 166 pays, il travaille avec des partenaires dans de nombreux pays afin de promouvoir le développement durable, l'éradication de la pauvreté, l'autonomisation de la femme, la gouvernance et le respect de la loi.

Le Bureau Pays du PNUD en Tunisie, intéressé à rehausser ses activités de développement, promeut et facilite l'articulation stratégique des actions des différents acteurs de la coopération internationale qui opèrent en appui aux processus de gouvernance, de développement local et de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), à travers le Programme Cadre de soutien au Développement Local Intégré et Durable et aux Plateformes d'Articulation des Territoires (Programme ART Tunisie).

ANCI TOSCANA est le bureau régional de l'Association Nationale des Municipalités Italiennes (ANCI) qui rassemble 287 communes toscanes. Il dispose d'une institution, représentant ainsi la mission de renforcement des capacités au service des municipalités.

EUAP, L'Association Euro-African Partnership vise à soutenir les processus de décentralisation et d'autogouvernement local en Afrique, notamment à travers la construction et le développement de partenariats durables, de longue période entre les entités locales et régionales, dans la perspective Nord-Sud et Sud-Sud.

Les Signataires partagent des objectifs similaires et souhaitent coopérer dans des domaines d'intérêt commun afin de coordonner leurs efforts pour promouvoir un développement intégré, équitable, durable et démocratique. Egalement, ils souhaitent promouvoir et mettre en œuvre les recommandations de la Déclaration de Paris et Accra sur l'efficacité et sur l'harmonisation de l'aide, en tant que lignes directrices sur lesquelles il faut aligner toutes les initiatives mis en œuvre dans les pays conjointement priorisés.

Les Signataires reconnaissent l'intérêt d'harmonisation de leurs actions, notamment en ce qui concerne la capitalisation de ressources.



Les Signataires reconnaissent le besoin d'articulation des actions identifiées conjointement, avec la demande et les priorités de territoires, et d'alignement avec les stratégies nationales. Ils reconnaissent l'importance de la participation citoyenne (de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs du développement territorial) dans des structures de concertation, coordination et d'articulation des autorités publiques.

Les Signataires reconnaissent l'importance de promouvoir le développement des capacités nationales, régionales et locales et de multiplier les échanges de connaissances de bonnes pratiques et d'innovations à travers l'établissement de partenariats, notamment de coopération décentralisée et Sud-Sud.

Les Signataires envisageront les différentes formes de ce partenariat à travers une communication fluide et un partage d'information périodique. Ils définiront les actions précises de partenariat dans l'annexe ci-joint.

Les Signataires reconnaissent que la présente Déclaration d'Intention est strictement limitée au champ décrit ci-dessus et n'implique pas d'obligations légales pour les Signataires.

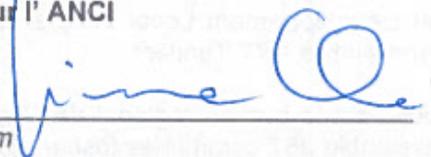
le 20 April 2016

Pour le PNUD:



Mounir Tabet
Représentante Résidente

Pour l' ANCI



Nom
Titre

Pour l' EUAP



Nom
Titre